




معهد إدارة الصناعات الغذائية الحلال

[www.halal-institute.org](http://www.halal-institute.org)

## UN ORGANISME DE CERTIFICATION HABILITÉ


Halal Institute Food Management Industry, **organisme Habilité**, est chargé de la certification Halal pour les industriels et tous les acteurs de la chaîne alimentaire (transformation, grade distribution, fournisseurs, restaurations ..... ) sur le **plan national, européen et international**.

La certification Halal des produits alimentaires consiste en une reconnaissance de chaque produit fabriqué conformément aux caractéristiques spécifiques préalablement fixées par la norme .




Cette certification est gérée et validée par le Comité Technique : **ingénieurs agro-alimentaires, Docteurs vétérinaires, auditeurs qualité qualifiés conformément au standard international, et laboratoires accrédités**. C'est ce même Comité Technique, organisé en consensus, sous l'égide d'HIFMI, qui a élaboré la norme privée citée ci-dessus.

Il s'agit d'un document technique qui définit, à la fois, les caractéristiques que doit présenter un produit, un service ou une combinaison de produits et services, et les modalités de contrôle de la conformité à ces caractéristiques. Ce document est réalisé en vue de servir de référence, notamment dans le domaine du Halal.

La certification Halal des produits alimentaires et non-alimentaires se traduit par le droit d'usage du label, **CertiTRACE Halal**  apposé sur le produit certifié.


**Le certificat et/ou Licence** est décerné(e) suite :


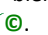
- aux essais réalisés sur le produit fini par un laboratoire

- à une vérification du système qualité qui démontre que le produit fabriqué /préparé par l'entreprise est conforme aux exigences de la norme  le concernant et que cette structure possède la capacité de fabriquer de façon permanente et constante un tel produit.




## QUE VOUS APPORTE LA CERTIFICATION CertiTRACE Halal ?

Elle apporte une **preuve indiscutable** à vos clients que votre produit répond à leurs besoins et qu'il est conforme aux caractéristiques sanitaires, et de qualité définies par la norme .

Le Label **CertiTRACE Halal** , apposé par l'organisme **HIFMI Halal Institute**, certifie que le système de traçabilité **CertiTRACE Halal** est bien conforme aux exigences définies par la norme .

Ce Label est un atout majeur au service des entreprises, des consommateurs et du législateur, car il présente les avantages suivants :


**Mieux vendre :** Le Label procure un **avantage commercial qui facilite la vente d'un produit** puisqu'il apporte la preuve objective que le bien proposé a effectivement les caractéristiques et les performances définies à la fois par la norme privée , et par plusieurs organismes de certification, tels que **euofins**, officiellement reconnus par l'Etat et avec lesquels **HIFMI** a établi un partenariat. C'est pourquoi il aide à la conquête et au maintien des marchés.

**Mieux acheter :** Le Label **CertiTRACE Halal**  présente, pour le consommateur, le **moyen d'obtenir des garanties** relatives à la conformité des produits acquis.

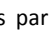
**Mieux réglementer :** La certification des produits peut enfin être exploitée par les pouvoirs publics afin d'assurer une parfaite harmonie entre pratiques commerciales et contraintes réglementaires.



## QUI PEUT POSTULER POUR LE LABEL CertiTRACE Halal ?

Le présent document s'adresse aux entreprises désirant bénéficier du droit d'usage du Label **CertiTRACE Halal ** pour tout ou partie de leurs produits.

Ce label **est** accessible à tout fabricant ou producteur qui :

1. met sur le marché un produit dont les caractéristiques sont conformes aux références précédemment citées ;
2. est en mesure de démontrer qu'il fabrique celui-ci en y exerçant les contrôles prévus par la norme  © et relatifs à l'attribution du droit d'usage du Label sur les produits.

## INTERVENANTS DE LA CERTIFICATION

1- **Organisme certificateur** : Halal Institute HIFMI est l'organisme certificateur au niveau national, européen et international. A la demande des entreprises, il réalise un audit sur la conformité de leurs productions aux normes européennes correspondantes et à la norme  ©. Il surveille, ultérieurement à l'attribution du droit d'usage du Label **CertiTRACE Halal **, le maintien de la conformité du produit aux normes le concernant.

2- **Comités techniques de certification** : Il s'agit des comités techniques sectoriels des produits industriels institués.

Chaque comité, formé aux principes d'audit selon la norme **ISO 19011**, se compose de membres choisis de façon à garantir l'impartialité grâce à un équilibre où aucun intérêt donné ne prédomine.

3- **Agents de vérification** : Les agents de vérification habilités **sont des auditeurs qualité qualifiés** et ayant des compétences techniques dans le domaine concerné. Ils sont chargés, chacun dans son domaine de compétence, de réaliser les audits de certification et de surveillance.

4- **Laboratoires d'essais** : Les laboratoires d'essais qui interviennent dans le processus de certification sont accrédités par l'organisme national d'accréditation ou, le cas échéant, sont sélectionnés et désignés sur la bases de critères bien définis relevant de la norme **ISO 17025**.

5- **Les Sacrificateurs habilités** : Personnes agréés par les mosquées pour l'abattage rituel, et qui sont désignés par le comité d'HIFMI.


## LE PROCESSUS DE CERTIFICATION HALAL CertiTRACE Halal

Le processus de certification se déroule selon les étapes suivantes :

1. **Soumission de la demande** : La demande de certification doit contenir tous les éléments demandés (questionnaire).

2. **Examen de la recevabilité de la demande** : A la réception de cette demande, HIFMI procède à l'étude de recevabilité de la demande en examinant le dossier technique que lui a remis le demandeur pour juger de l'opportunité de poursuivre le processus de certification.

3. **Désignation de l'équipe de vérification** : Si la demande est recevable HIFMI désigne une équipe de vérification compétente dans le secteur d'activité concerné par la certification et principalement constituée d'un Responsable de vérification, éventuellement accompagné d'un autre agent.

4. **Réalisation de l'audit de certification** : L'équipe d'audit effectue la visite conformément à la norme  © ainsi qu'aux procédures définies par l'organisme de certification.

5. **Vérification de la conformité des produits finis** : A la fin de l'audit, l'équipe prélève en entreprise ou dans le commerce les échantillons nécessaires aux essais qu'elle remet au laboratoire désigné par HIFMI.

Au vu des rapports de vérification et d'essais, le comité technique formule un avis d'accord ou de refus. Il peut également proposer la réalisation d'un audit complémentaire ou inviter le demandeur, avant de formuler son avis définitif, à améliorer tel ou tel point de sa fabrication ou de son contrôle.

Si la décision est favorable, le certificat est délivré au demandeur et la décision est enregistrée dans le répertoire de l'institut.

## REDEVANCES DE LA CERTIFICATION

Le coût de la certification Halal correspond aux frais des audits. Le nombre de jours d'audit varie selon la taille de l'entreprise (effectif et superficie) et la catégorie des risques (complexe ou simple).

Les **couts seront validés d'un commun accord** après résultat du diagnostic.

**Durée de la mission** : le délai global du projet est fortement lié à la participation et à l'implication du personnel de l'entreprise.

**Secret professionnel** : Tous les intervenants dans le processus de certification sont tenus au secret professionnel et à la confidentialité vis-à-vis de toutes les informations dont ils peuvent avoir connaissance au cours de leurs activités dans le cadre du système qualité de certification.

**Dr. Ala'a GAFOURI** : gafouri@halal-institute.org

Fondateur de Groupe HIFMI - **Président Directeur Général** - Tél : 0660613961

**Le comité Technique** : halal institute@gmail.com

**Ingénieurs, Docteurs vétérinaires, auditeurs qualité.**